

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Reçu le

17 NOV. 2014

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles
Greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



14212771

N° d'entreprise : 0542.344.420
Dénomination

(en entier) : **3N**

Forme juridique : Société Privée à Responsabilité Limitée

Siège : Rue du Paruck n° 39 à 1080 Bruxelles

Objet de l'acte : Démission du gérant, Nomination d'un nouveau gérant, Transfert du siège social et des parts sociales.

D'un procès verbal en date du 13 Novembre 2014, il résulte que l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société 3N Sprl a adopté les résolutions suivantes :

- ☐ L'assemblée accepte la démission du poste de gérant de Madame OZKEZER Reyhan domiciliée à 1830 Machelen, Oudstrijdersstraat n° 46.
L'assemblée décide également de leur attribuer, par un vote spécial et unanime, la décharge pour toute la durée de leur mandat.
- ☐ L'assemblée approuve à l'unanimité la nomination au poste de gérant de Monsieur KOCABAS Kudret, domicilié à 1030 Bruxelles, Rue Van Dyck n° 72.
- ☐ L'assemblée approuve également le transfert des 185 parts sociales de Mr YONLUER Abdullah Gokmen à Monsieur KOCABAS Kudret et le transfert de 1 part sociale de Madame OZKEZER Reyhan à Monsieur KOCABAS Kudret.
- ☐ L'assemblée décide également de transférer le siège social à l'adresse suivante :
« Rue Van Dyck n° 72 à 1030 Bruxelles »

La nouvelle répartition des parts se présente comme suit :

- KOCABAS Kudret : 186 parts
- YONLUER Gokmen : 0 part
- OZKEZER Reyhan : 0 part

Pour extrait conforme,

KOCABAS Kudret
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/11/2014 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature